



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4461

EI 05018 – Musées de Gadagne – 10, rue de Gadagne – 69005 Lyon - Réparation des toitures phase 1 – Lancement de l’opération 05018002 et affectation d’une partie de l’AP n°2015-1, programme 20005

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur :** Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 21 JANVIER 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4461 - EI 05018 – MUSEES DE GADAGNE – 10, RUE DE GADAGNE – 69005 LYON - REPARATION DES TOITURES PHASE 1 – LANCEMENT DE L'OPERATION 05018002 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N°2015-1, PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet Couvertures et étanchéité.

Par délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2015-2020 », programme 20005.

Il convient de réaliser une première phase de travaux de rénovation des toitures des Musées de Gadagne qui sont vétustes et qui n'ont pas fait l'objet de restauration globale livrée en 2009. Plusieurs pans de toiture sont actuellement bâchés en raison d'infiltrations d'eaux pluviales.

La réparation complète des toitures est envisagée en 3 phases constituant des ensembles cohérents :

- Phase 1 : toiture des bâtiments situés entre la rue de Gadagne et la cour intérieure principale de l'établissement,
- Phase 2 : toiture des bâtiments situés côté Montée du Garillan,
- Phase 3 : toiture des bâtiments situés entre la cour principale et le jardin.

Le classement Monument historique impose le recours à un Architecte du Patrimoine afin qu'il réalise le programme de travaux et le diagnostic patrimonial qui seront soumis au contrôle scientifique et technique de la Préfecture du Rhône via la DRAC. Les travaux sont programmés pour le dernier trimestre 2019.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 380 000 €. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-1 « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2015-2020 », programme n° 20005.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 5<sup>e</sup> arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

### **DELIBERE**

1 - Le lancement de l'opération n° 05018002 « Musée Gadagne - Réparation des couvertures » à Lyon 5<sup>e</sup> est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 20005.

2 - M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux d'investissement.

3 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 20005, AP n° 2015-1, opération 05018002 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 322, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :

2019 : 380 000€

4 - Pour la mise en œuvre de cette opération, M. Le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Nicole GAY